

# Année 2000

Yonne Républicaine Février 2000

## Nadège Bros présidente du comité des fêtes

**Saint-Martin-des-Champs** - Nadège Bros succède à Claude Guyard à la tête du comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs. La jeune femme a été élue lors de l'assemblée générale de l'association. Son prédécesseur, en poste depuis une quinzaine d'années, n'a pas souhaité se représenter. L'équipe dirigeante a été largement modifiée et se compose ainsi Lionel Chamon et Marie-Lise Roy, vice-présidents ; Stéphane Pernet, secrétaire; Sylvie Créneau, secrétaire adjointe; Nathalie Correc, trésorière; Martine Grenon, trésorière adjointe.

Le comité des fêtes compte une trentaine de membres actifs. L'association organise tout au long de l'année des manifestations afin d'animer la petite commune. De nombreuses actions sont réalisées au profit des enfants du village. Ainsi, une course aux oeufs est organisée à Pâques, tous les enfants de Saint-Martin-des-Champs reçoivent un jouet à Noël, un voyage leur est également offert et, depuis deux ans, un atelier de bricolage les accueille un mercredi après midi sur deux « Nous faisons de la poterie, des objets en pâte à sel et diverses activités. Une quinzaine d'enfants y participent. Ils sont encadrés par quatre ou cinq adultes », confie la présidente.

Le comité des fêtes a établi son calendrier des festivités pour l'année. Celle-ci commencera par une nouveauté : un loto le 18 mars prochain. Les autres animations sont les suivantes le 23 avril, la course aux oeufs ; le 28 mai, la fête des Gomichons et le vide-greniers; le 17 juin, la randonnée cycliste ; le 28 juin, le voyage pour les enfants ; le 13 juillet, la traditionnelle retraite aux flambeaux ; le 20 août, la fête de la Saint-Louis et le Prix cycliste de la commune ; le 16 septembre, première randonnée pédestre ; le 3 décembre, concours de belote et le 16 décembre, la fête de Noël. Depuis 1999, le comité des fêtes a décidé de supprimer la fête de l'étang Lélou, trop compliquée à organiser du fait de l'éloignement du site par rapport au village et du manque de bénévoles en période de grandes vacances.



Le Journal de Gien Mars 2000

## Réussite du premier loto du comité des fêtes

Les rues de Saint-Martin-des-Champs étaient remplies de voitures, samedi soir 18 mars, et pas moins de 130 personnes étaient réunies dans, deux salles pour jouer.

Il régnait une ambiance joyeuse et chacun était impatient de gagner le téléviseur et les nombreux autres lots. La nouvelle présidente du comité des fêtes, Nadège Bros, élue en janvier, pouvait être satisfaite de cette soirée qui fut une réussite. Merci à l'épicerie de St-Martin et aux commerçants de St-Fargeau qui ont joué le jeu en offrant des lots.



## SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS Nadège Bros présidente du comité des fêtes

Nadège Bros succède à Claude Guyard à la tête du Comité des fêtes. Nadège est la petite fille de Jacques Petit qui a travaillé au Puisayen de nombreuses années. La jeune femme a été élue lors de l'assemblée générale de l'Association. Son prédécesseur, en place depuis une quinzaine d'années, n'a pas souhaité se représenter. L'équipe dirigeante a été largement modifiée et se compose ainsi : Lionel Chamon et Marie-Lise Roy, vice-présidents ; Stéphane Pernet, secrétaire ; Sylvie Créneau, secrétaire adjointe ; Nathalie Correc, trésorière ; Martine Grenon, trésorière adjointe.



Le Comité des fêtes compte une trentaine de membres actifs. L'Association organise tout au long de l'année des manifestations afin d'animer la commune. Les enfants du village ne sont pas oubliés à Pâques, à Noël ; un voyage leur est offert et depuis deux ans, un atelier de bricolage les accueille un mercredi après-midi sur deux. « No us faisons de la poterie, des objets en pâte à sel, et aussi diverses activités. Une quinzaine d'enfants y participent encadrés par quatre ou cinq adultes », nous confie la présidente.

Le Comité a bouclé son calendrier des fêtes pour l'année.

Nouveauté : un loto a eu lieu le 18 mars.

23 avril : course aux œufs ; 28 mai : fête des Gomichons et vide-greniers ; 17 juin : randonnée cycliste ; 28 juin : voyage des enfants ; 13 juillet : retraite aux flambeaux ; 20 août : fête de la Saint Louis et le Prix cycliste de la commune ; 16 septembre : première randonnée pédestre ; 3 décembre : concours de belote et 16 décembre : la fête de Noël. Depuis 1999, le comité des fêtes a décidé de supprimer la fête de l'étang Lélou, trop compliquée à organiser du fait de l'éloignement du site par rapport au village et du manque de bénévoles en période de grandes vacances.

---

Yonne Républicaine 6 Avril 2000

## Repas communal des aînés

**Saint-Martin-des-Champs** - Dimanche, plus de 40 personnes étaient à table dans la salle des fêtes de Saint-Martin, à l'occasion du premier repas offert par la commune et le CCAS, aux aînés du village. Le maire, Martial Hermier, entouré de plusieurs conseillers, a remercié tous ceux qui se trouvaient ainsi rassemblés grâce à une idée de Gérard Soupirot.

Les anciens, a-t-il dit, ont œuvré pour la vie du village et il est normal qu'ils en soient remerciés.

Après un mot pour Roger Foutrier, son prédécesseur récemment décédé, le maire a rappelé que le conseil municipal était à l'écoute de tous les habitants. « Toutes les idées qui tendent à améliorer la vie de tous les jours sont bonnes à mettre en œuvre ».

Dans ce petit village, on peut vivre une véritable fraternité.

Les résidents secondaires s'intègrent facilement car ils se sentent bien accueillis.

En tout cas, la bonne humeur régnait dans la salle et le repas, préparé par Maurice Gohier, a été servi par les membres du conseil.



## Saint-Martin-des-Champs Premier repas communal des aînés

Dimanche 2 avril, plus de quarante personnes étaient à table dans la salle des fêtes de Saint-Martin à l'occasion du premier repas offert par la commune et le CCAS aux aînés du village. Le maire, Martial Hermier, entouré de plusieurs conseillers, remercia les présents qui se trouvaient ainsi rassemblés grâce à une idée de Gérard Soupirot. Les anciens, a-t-il dit, ont œuvré pour la vie du village et il est normal qu'ils en soient remerciés. Après un mot pour Roger Foutrier, son prédécesseur récemment décédé, le maire rappela que le conseil municipal est à l'écoute de tous les habitants : toutes les idées qui tendent à améliorer la vie de tous les jours sont bonnes à mettre en œuvre. Dans ce petit village, on peut vivre une véritable fraternité. Les résidents secondaires s'intègrent facilement car ils se sentent bien accueillis.

En tout cas, la bonne humeur régnait dans la salle et le repas, préparé par Maurice Gohier, fut servi par les membres du conseil. Chacun était très satisfait et cette sympathique rencontre sera bien sûr renouvelée chaque année.

## MEMOIRE DE PUISAYE La grande fête aux gomiches

L'assemblée des Gomichons, à Saint-Martin-des-Champs, est l'une des plus anciennes fêtes villageoises de Puisaye.

Dans le calendrier des festivités villageoises, les assemblées tiennent encore, au début du siècle, une place importante. Elles ont lieu à date fixe dans chaque commune. C'est la fête patronale à laquelle toute la population prend part. Dans le cours de sa longue vie laborieuse, le paysan n'a que de rares jours de plaisir. Il ne sort guère de ses habitudes de frugalité et de travail que lorsqu'il va aux noces ou lorsqu'arrive la fête que son village.

Longtemps à l'avance, on se prépare à la célébrer dignement. Pour ce moment, les jeunes filles réservent leur plus pimpante toilette, et les garçons amassent en secret des économies au fond de leur porte-monnaie. Pendant la semaine qui précède ce jour férié, les ménagères se ruent en cuisine. Les fours flambent et, dans chaque maison, on voit les femmes, bras nus jusqu'aux coudes, le visage poudré de fleur de farine, pétrir et rouler la pâte qui servira à fabriquer toutes sortes de gourmandises.

A Saint-Martin-des-Champs par exemple, invariablement le cinquième dimanche après Pâques, chaque logis exhale une appétissante odeur de pâtisserie qui dilate les narines des enfants et leur fait d'avance venir l'eau à la bouche. Ce sont des « gomiches », une douceur locale fabriquée depuis la nuit des temps. D'après les dires des anciens, il semblerait que l'origine de cette coutume voulait que les villageois invitent une fois par an les travailleurs des bois qu'ils ne voyaient guère à venir manger les gomiches. Elles sont, en fait, de petites brioches.

### Berlingots et chevaux de bois

La fête se déroulait, autrefois, pendant les trois jours des rogations. Les gens de Saint-Martin allaient en effet, jadis, en très grand nombre en procession à toutes les croix de la commune. Au retour et à la sortie de l'église, une grande effervescence régnait au bourg. Quelques marchands de gâteaux profitaient de l'aubaine pour vendre ces petites brioches. Tout le monde faisait ainsi sa provision de gâteaux, allait les manger et les arroser dans les cabarets du pays.

La fête, qui durait trois jours, fut brutalement écourtée lorsqu'un maire interdit les processions sur le territoire de Saint-Martin. Loin d'abandonner leur pieuse coutume, les villageois voulurent du moins par protestation,



continuer, tous les ans, leur réunion à l'église. Ils n'en étaient que d'avantage la petite fête des gomiches qui, réduite à une journée, deviendra l'assemblée dite des « Gomichons ».

Au fil des ans, cette fête prendra de plus amples proportions. En ce début 1900, à Saint-Martin, se trouve réuni tout ce qui peut exciter les convoitises d'une population simple et peu gâtée par le luxe. Des mercières déballent leurs cartons, leurs bonnets de linge et leurs dentelles de coton ; un arracheur de dents hèle les amateurs désireux de se faire extirper une molaire ; un photographe, sous sa toile de tente donne, pour un franc cadre compris, une photographie instantanée dont la ressemblance est garantie ; les enfants se promènent, indécis, devant le marchand de berlingots ou de gaufres. Le manège de chevaux de bois tourne au son d'un orgue nasillard et, bien sûr, les gomiches se dégustent à la pelle. On joue à la manille ou à la coinchée, les verres tintent, les gros rires éclatent chez les aubergistes Dourdan, Faverot et Surier alors que les filles et garçons s'en vont danser la scottish pour clôturer cette journée mémorable.

Aujourd'hui, la fête des gomichons existe toujours : elle aura lieu dimanche.

Dans le tourbillon des années, l'assemblée y a perdu de son âme mais on y déguste encore de fameuses gomiches confectionnées par le boulanger de Saint-Privé. Et, depuis onze ans maintenant, Saint-Martin a même retrouvé une nouvelle procession : celle des chineurs de vide-greniers.

Jean-Claude Tsavdaris

---

Le Journal de Gien Mai 2000

## Brocante réussie malgré le vent

**Saint-Martin-des-Champs** - La onzième brocante de Saint-Martin-des-Champs avait débuté dans le vent et le froid, mais le soleil fit son apparition en début d'après-midi ce qui amena un bon nombre de visiteurs.

L'ambiance était très conviviale. On pouvait acheter des enveloppes gagnantes au profit de la caisse des écoles, et on s'amusait au tir à la carabine, ainsi qu'au chamboule-tout.



## La fête des Gomichons a eu la pêche

**Saint-Martin-des-Champs** - La fête des Gomichons était placée, cette année, sous le signe de la nouveauté. L'animation traditionnelle, par le comité des fêtes local, était rehaussée, dimanche, d'un concours de pêche destiné aux enfants. Dix-neuf gamins du village et d'ailleurs ont trempé leur ligne dans les eaux de la mare Amédée.

Paul Richardo enregistre le plus grand nombre de prises, Vivien Boutteville s'est classé deuxième et Adrien Massenher termine troisième. Tous les trois ont reçu de beaux lots et tous les participants sont repartis avec, en plus de leur pêche, un petit poisson rouge.

Outre ce concours, un vide-greniers et une vente-dégustation de produits du terroir étaient installés sur la place du village.

« Une vingtaine d'exposants ont participé à notre fête. La journée s'est très bien déroulée », indiquait Nadège Bros, la présidente du comité des fêtes.



Yonne Républicaine 20 Juin 2000

## Bon anniversaire Léontine

**Saint-Martin-des-Champs** - Léontine Ammann n'en revenait pas, mardi après-midi, que toutes ces personnes se soient déplacées pour son anniversaire. Un anniversaire pas tout à fait comme les autres puisque la Martinoise célébrait ses 100 ans. Pour l'occasion, la municipalité avait invité la population à lever un verre à la santé de Léontine.

« Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous exprimer toute notre affection et fiers de compter parmi nous une si grande dame », affirmait Martial Hermier, le maire, avant de souhaiter un bon anniversaire à la centenaire.

Léontine Ammann, née Mazé, a vu le jour le 18 juin 1900, rue de la Paix à Saint-Fargeau. Elle est la septième d'une fratrie de neuf enfants, sept filles et deux garçons. A 23 ans, elle épouse Gilbert Ammann. Le couple aura deux enfants, dont Raoul chez qui elle habite durant plusieurs années à Saint-Martin-des-Champs.

Aujourd'hui, Léontine Ammann coule des jours paisibles à la maison de retraite de Saint-Fargeau, mais les Martinois ne l'ont pas oubliée.



Le Puisayen Juillet 2000

## SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS La fête des Gomichons

La fête des Gomichons était placée, cette année, sous le signe de la nouveauté. L'animation traditionnelle, organisée par le comité des fêtes local, était rehaussée, dimanche, d'un concours de pêche destiné aux enfants. Dix-neuf gamins du village et d'ailleurs ont trempé leur ligne dans les eaux de la mare Amédée.

Paul Ricardo enregistre le plus grand nombre de prises, Savinien Boutteville s'est classé deuxième et Adrien Massenher termine troisième.



Tous les trois ont reçu de beaux lots et tous les participants sont repartis avec, en plus de leur pêche, un petit poisson rouge.

Outre ce concours, un vide-greniers et une vente-dégustation de produits du terroir étaient installés sur la place du village.

« Une vingtaine d'exposants ont participé à notre fête. La journée s'est très bien déroulée » indiquait Nadège Bros, la présidente du comité des fêtes.

---

Le Puisayen Août 2000

## Saint-Martin-des-Champs Léontine a 100 ans

Léontine Ammann n'en revenait pas que toutes ces personnes se soient déplacées pour son anniversaire. Un anniversaire pas tout à fait comme les autres puisque la Martinoise célébrait ses 100 ans. Pour l'occasion, la municipalité avait invité la population à lever un verre à la santé de Léontine.

« Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous exprimer toute notre affection et fiers de compter parmi nous une si grande dame » affirmait Martial Hermier, le maire, avant de souhaiter un bon anniversaire à la centenaire.

Léontine Ammann, née Mazé, a vu le jour le 18 juin 1900, rue de la Paix à Saint-Fargeau. Elle est la septième d'une fratrie de neuf enfants, sept filles et deux garçons. A 23 ans, elle épouse Gilbert Ammann. Le couple aura deux enfants, dont Raoul chez qui elle habite durant plusieurs années à Saint-Martin-des-Champs.

Aujourd'hui, Léontine Ammann coule des jours paisibles à la maison de retraite de Saint-Fargeau, mais les Martinois ne l'ont pas oubliée.

---



Yonne Républicaine 1er Août 2000

## Saint-Martin-des-Champs La réhabilitation de chemins en projet

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé d'établir un programme de réhabilitation des chemins communaux. Un groupe de travail composé de membres du conseil municipal et d'administrés est chargé de recenser les chemins à réhabiliter en priorité.

**Hameau de Blandy.** Le conseil municipal sollicite des subventions auprès du conseil général et de l'agence de l'eau Seine-Normandie. La somme de 236 200 F HT reste à la charge de la commune.

**Lotissement communal.** Suite au projet d'extension du lotissement communal, le conseil municipal demande le concours de la DDE pour une étude technique et financière.

**Eau potable.** Suite à la proposition d'étude de recherche d'eau préalable à un forage, le conseil municipal accepte la proposition technique et financière de la DDAF qui s'élève à 20 000 F HT.

**Voirie.** Le conseil municipal accepte l'inscription de l'opération suivante : chemin du cimetière pour un montant de 42 275 F HT, subvention de 23 063 F HT, reste à la charge de la commune : 19 212 F HT.

**Indemnités du maire.** Le conseil municipal décide d'attribuer un taux de 15 % de l'indice brut 1015, soit un montant de 3 425,40 F mensuel pour l'indemnité du maire.

---

## Conseil municipal de Saint-Martin-des-Champs du 7 juillet 2000

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé d'établir un programme de réhabilitation des chemins communaux. Un groupe de travail a été formé, composé de membres du conseil municipal ainsi que de quelques administrés qui est chargé de faire le recensement de ces chemins et de proposer au Conseil Municipal les chemins à réhabiliter en priorité.

### Assainissement hameau de Blandy

Suite à l'étude du schéma d'assainissement de Blandy réalisé par le cabinet BIOS et le dossier de subventions formulé par la DDE de Toucy, le conseil municipal après délibération sollicite des subventions auprès du conseil général et de l'agence de l'eau Seine Normandie ; reste à la charge de la commune 236 200 F H.T.

### Extension du lotissement communal

Suite au projet d'extension du lotissement communal, le conseil municipal demande le concours de la DDE pour une mission d'assistance pour une étude technique et financière.

### Eclairage Public

Le Maire informe que l'éclairage public sera réalisé par l'entreprise SOMELEC et que le dossier a été transmis au Syndicat d'Electrification de la Vallée du Loing.

### Dossier eau potable

Suite à la proposition d'étude de recherche d'eau préalable à un forage de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, le conseil municipal après délibération accepte la proposition technique et financière qui s'élève à 20 000 F H.T.

### Modernisation de la voirie communale

Le conseil municipal accepte l'inscription de l'opération suivante : chemin du cimetière pour un montant de 42 275 F H.T., subvention 23 063 F H.T., reste à la charge de la commune 19 212 F H.T.

### Indemnité du Maire

Suite à la loi du 5 avril 2000, le conseil municipal décide d'attribuer un taux de 15% de l'indice brut 1015, soit un montant de 3 425,40 F mensuel pour l'indemnité du Maire.

### Divers

Le Maire fait un compte rendu des travaux et affaires diverses en cours. Le programme des peintures murales est achevé. Ancienne école des filles : les travaux intérieurs sont terminés, sauf le sol. Un devis a été demandé. Les enduits ne seront commencés que vers la fin de l'année. Le portail et les pilastres seront réparés avant.

Foyer municipal : de nouvelles portes de sécurité ont été installées. La peinture sera faite par l'agent d'entretien.

Des devis d'électricité pour les logements communaux ont été demandés.

M. Soupirot propose l'achat d'un taille-haie.

---

## Yonne Républicaine 25 Novembre 2000

**Saint-Martin-des-Champs** – Les conseillers municipaux ont organisé samedi, à leur charge, un repas surprise pour fêter les 50 ans de Martial Hermier, maire du village. Invité à venir prendre l'apéritif, à une supposée fête familiale par Gérard Soupirot, doyen du conseil, le maire, accompagné de son épouse, a découvert dans la salle l'ensemble des conseillers et leurs épouses.

Après les souhaits d'usage, la remise de cadeaux et un dîner dans une ambiance agréable, les convives ont dégusté le gâteau d'anniversaire républicain, orné de cocardes tricolores.



## Papilles et papillotes

De Lola, trois mois, et Alicia, deux mois, aux plus grands de 12 ans, 38 enfants ont participé au goûter de Noël offert samedi par le comité des fêtes. Avec l'aide des membres du comité et des parents, les enfants, pendant les ateliers du mercredi, ont décoré la salle de la mairie et les rues du village. Tout était prêt pour accueillir le Père Noël, venu en calèche, et pour recevoir les cadeaux.

